

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le 12<sup>e</sup> rapport de la Commission d'enquête sur les atrocités ennemies. Un document qu'on devrait lire à tous les Français, jusque dans les plus petits hameaux. Il permettrait d'apprécier la vile campagne de nos pacifistes, saboteurs de la Victoire. — Une question de Harden. La réponse d'un Boche! — Un changement heureux, de grands quotidiens anglais et américains chargent en faveur de la France. La décision des « Quatre » va s'en ressentir.**

On sait qu'une commission a été instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens. Cette commission est formée de MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des Comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Edmond Paillot, conseiller à la Cour de Cassation, et Maxime Petit, conseiller maître à la Cour des comptes.

Les enquêteurs viennent d'adresser leur XII<sup>e</sup> rapport au Président du Conseil. Il est aussi horrifiant que les onze premiers. Tout le monde peut s'en rendre compte en lisant à l'Officiel du 1<sup>er</sup> avril. Combien il serait désirable que, dans toutes les communes, des réunions fussent organisées par le maire, l'instituteur et le curé pour que lecture puisse être donnée de cette douloureuse enquête... qui ne clôt pas la série, hélas!

Ce XII<sup>e</sup> rapport concerne la région de Briey et partie du département de l'Aisne. Nous venons de le lire. C'est atroce. Une sainte colère vous secoue à la succession de ces horreurs sèchement notées, sans commentaires! Mais les faits se suffisent pour illustrer tristement l'abominable férocité de nos ennemis. Aucun mot ne peut donner une idée suffisante de l'abominable vérité, il faut voir le texte lui-même. Il n'occupe pas moins de 22 colonnes de l'Officiel. Nous le résumons, il faudrait que toute la population de nos plus petits hameaux soit édifiée par une lecture qui soulignerait l'œuvre impie des illuminés du socialisme qui rêvent de placer notre main dans celle de nos bourreaux...

Nous ne pouvons pas songer à reproduire, même partiellement, ce document qui remplirait et au delà quatre pages de notre journal. Mais nous allons en extraire la partie la plus révoltante; celle qui a trait à l'assassinat des femmes et des enfants. Déjà l'égorgeur des hommes et des vieillards qui s'est multiplié d'une façon effroyable dans tous les villages envahis attestait l'intention très mûrie de supprimer notre race dans les pays occupés. La destruction méthodique des usines, l'incendie des maisons fortifiées encore cette intention; mais quel mobile pourrait expliquer l'exécution des êtres innocents, des femmes et des enfants?...

Nous voici en Meurthe-et-Moselle, à Bazailles. Les soudards arrivent en août 1914. Leur entrée dans le village est marquée par l'assassinat de deux enfants, d'une jeune fille et par l'incendie de plusieurs maisons. Le lendemain 45 maisons flambent à Bazailles. Le feu fait cinq victimes dont une femme, sa fille et deux jeunes enfants. Cela ne suffit pas; le petit vigneron, âgé de deux ans, attaché des bras de sa mère, est étranglé par un soldat, puis carbonisé dans l'incendie.

A Fillières: 33 maisons incendiées, la petite Lefondeur égorcée, Mme Ferrand massacrée. — Nous répétons que nous ne mentionnons pas les innombrables assassinats des hommes...

A Mont-Saint-Martin, les bandits brûlent 76 maisons et tirent au hasard sur les habitants qui s'enfuient de tous côtés. Au nombre des victimes plusieurs enfants. Le village de Chénières est moins heureux encore: tout flambe sauf deux maisons. Vingt-deux cadavres au tableau dont sept femmes ou enfants en bas âge.

Et l'incendie se propage: 26 maisons à Cutry, plusieurs victimes. L'horreur augmente: Les soldats choisissent des femmes et des jeunes

filles et les contraignent, en les menaçant de leurs baïonnettes et de leurs revolvers à se rendre dans une chambre pour y subir d'ignobles attentats. Le rapport donne des détails. N'insistons pas.

A Landres, 67 maisons brûlées et des horreurs nouvelles. A Saint-Pancré le feu est mis à 23 immeubles. On tue aussi... jusqu'à un malheureux et inoffensif manchot. Dans un hameau voisin on assassine un enfant de 9 ans.

A Mercy-le-Haut, les brutes massacrent, dans une seule maison cinq femmes et une fillette de 4 ans.

Un peu plus loin, les Allemands opèrent à l'aide de grenades. Des femmes sont évanouies par ce moyen barbare.

A Longuyon, on met le feu à toute la ville et des scènes affreuses se déroulent partout. Une mère est violée en présence de ses cinq enfants, une femme subit le même sort tandis qu'on tue son mari sous ses yeux... L'incendie se propage: 213 maisons sont détruites; des vieillards, tentant de fuir, sont massacrés dans la rue. Femmes et enfants subissent le même sort: Le nombre des victimes est effroyable.

Dans un hameau voisin on incendie le bâtiment des Frères où logeaient quarante ménages!...

Toutes ces horreurs sont surpassées par un crime plus monstrueux encore et plus traitreusement accompli: vingt et un jeunes gens de seize à dix-huit ans avaient été requis d'enterrer leurs concitoyens assassinés. Leur lugubre besogne terminée, ils furent attachés les uns aux autres, alignés contre le mur d'un bâtiment des casernes, et impitoyablement passés par les armes.

Fresnois-la-Montagne est occupé le 23 août. Le soir même 99 maisons sont brûlées; dix-sept personnes meurent asphyxiées, trente-cinq autres sont massacrées avec d'innombrables raffinements de cruauté.

Et ainsi dans toutes les communes envahies. Et ainsi dans la Meuse. Et ainsi dans l'Aisne. Et ainsi dans tout le Nord.

Nous pourrions allonger sans limite la liste des horreurs. Est-ce nécessaire? Non assurément, notre haine sacrée contre le Boche maudit ne pourrait être accrue; elle est totale et elle doit rester totale jusqu'au jour où nos ennemis auront restitué, réparé et EXPULSÉ.

Clemenceau rompt des lances quotidiennes pour obtenir les légitimes satisfactions qui sont dues à la France. Soutenu par toute la nation il nous conduira au port convoité.

Mais nous avons le devoir de nous souvenir qu'il y a dans le parti socialiste français, des gens qui s'obstinent à nous convier à ce geste impie; tendre la main aux assassins de nos enfants. De cela il faudra se souvenir un jour!...

Chose étrange, Maximilien Harden, le journaliste à surprises, parle dans la *Zukunft* des atrocités « attribuées à l'Allemagne ». Il dit:

« Sont-ce là des mensonges? Je voudrais bien le croire, mais on nous donne des noms et on invoque des témoignages. Un brutal démenti ne sert de rien, il faut faire une enquête sur ces accusations pour savoir si elles sont justes ou au contraire dépourvues de fondement. Pourquoi ne fait-on pas cette enquête pour l'honneur du nom allemand? Nous devons, en effet, savoir si la colère haineuse de nos ennemis et même des neutres reposait sur des fondements solides ou bien sur des illusions. »

Où Harden est un sinistre farceur ou il est de bonne foi. En ce cas, comment se fait-il que les Alliés n'aient pas fourni à Berlin des précisions sur les atrocités qui révoltent Harden lui-même? On peut admettre, il est vrai, une autre hypothèse, — la plus vraisemblable —: Berlin, informé, s'est gardé de renseigner les Barbares. Il faut laisser le pays ignorer les horreurs, afin de permettre aux Germains de s'indigner de bonne foi, devant les dures conditions de l'armistice!

Mais est-ce que les Alliés ne pourraient informer, eux-mêmes, le peuple allemand? Ce n'est pas au-dessus de leurs moyens. Cela aurait pour effet de calmer une indignation qui rend beaucoup plus difficile la tâche de l'Entente.

Pourtant, l'indignation est-elle bien réelle. On pourrait en douter quand on lit dans un journal allemand, la *Tagliche Rundschau*, la note qui suit:

« En cette heure terrible qui décidera des destinées de l'humanité pour des siècles, il y a aujourd'hui un peuple qui ne songe qu'à la grève, à la faiméantise, au cinéma, au café-concert, à des bals de filles, à des vols de rues, à des massacres, à la Révolution, à la destruction, à la souillure. Ce peuple, c'est le peuple allemand, le peuple des Hohenzollern, le peuple de Luther, de Fichte, de Bismarck, de Hindenburg! Et comment en vouloir à nos ennemis mortels quand ils veulent enchaîner l'Allemagne ivre, en proie à un accès de délirium tremens. »

Où, comment en vouloir aux Alliés!.....

Le tirage continue au Conseil des Quatre. Mais la digne et ferme protestation de la presse française qui a pu, enfin, apprécier une... opposition déplorable à l'intérêt général semble modifier l'attitude des plénipotentiaires alliés.

Aussi bien, il faut le dire à leur louange, de grands quotidiens d'Amérique et d'Angleterre chargent bravement aux côtés des journaux français.

Le *Daily Mail*, le *New York Herald*, le *Times*, la *New York Tribune* ont pris à tâche de redresser les erreurs de leurs concitoyens... et de leurs gouvernants. Ils estiment que ces derniers commettent une erreur capitale en ne soutenant pas énergiquement la cause de la France. « Ils les accusent, dit *Paris-Midi*, de faire inconsciemment le jeu de la finance internationale qui s'efforce en ce moment, de sauver l'Allemagne. Ils les somment de ne pas détruire l'œuvre de nos soldats... »

Avec infiniment d'à-propos, ces grands journaux disent à Lloyd George et à Wilson qu'ils ne sauraient imposer une solution qui n'aurait pas l'entière approbation de l'opinion publique. Ils ne craignent pas d'affirmer que de lâches tractations ont été nouées entre la puissante banque Morgan et les banques boches, dans l'unique but de sauver nos ennemis et les bolchevistes. Ils menacent de faire la lumière sur ces ententes qui seront violemment désapprouvées par le public.

Voilà un langage nouveau, qui autorise chez nous un optimisme justifié.

On pourra s'étonner que la banque américaine Morgan — dont l'attitude fut si favorable à la France en 1870 et 1916 — s'acquitte avec les banques teutoniques! Mais « les affaires sont les affaires ». Les banquiers et l'internationale financière veulent sauver les Boches dans un intérêt personnel. Les internationales marchent d'accord pour saboter notre Victoire.

Clemenceau ne le permettra pas. Il faut savoir gré aux grands journaux anglais et américains d'avoir, en majorité, compris le danger et d'appuyer nos justes revendications.

Personne ne peut oublier que la sécurité de la France assure la sécurité du Monde. Cela doit suffire à déterminer les Alliés à vouloir une paix juste et forte.

ne saurait reculer devant aucune des occasions que lui imposerait les fautes mêmes de la bourgeoisie. Quelle que soit la forme sous laquelle se produira la révolution, la prise de pouvoir du prolétariat sera vraisemblablement suivie d'une période de dictature.

Sous la phraséologie cauteleuse habituelle aux politiciens socialistes, c'est la menace directe de la révolution violente et de l'établissement de la soi-disant dictature du prolétariat, ce qui est proprement le régime bolcheviste ou pour appeler les choses par leur nom, le brigandage organisé.

Le meilleur commentaire de cette déclaration de principes, nous le trouvons dans les discours prononcés au congrès de la Fédération Socialiste de la Seine, où le camarade Jean Longuet lui-même fut traité de réactionnaire qui prépare, de concert avec Albert Thomas, duc de Roanne et autres lieux, « une bouillabaisse trouble et équivoque ». Un certain citoyen Variot y déclara sans ambages que le devoir des socialistes était de se prononcer pour le bolchevisme intégral. Une institutrice, le citoyen Saumoneau, et un instituteur, le citoyen Loriot, demandèrent l'adhésion du parti à la troisième internationale, entendez celle de Lénine et de Trozky, qui, malgré tous les obstacles accumulés sur leur route, ont déjà réalisé en Russie une œuvre admirable.

Nous ne pouvons plus en douter: le parti socialiste français ne se distingue plus aujourd'hui du bolchevisme et il travaille ouvertement à établir chez nous le régime qui, en quelques mois, a fait perdre à la Russie le bénéfice d'un siècle de travail.

Ce faisant, le parti socialiste continue la mauvaise besogne à laquelle il s'est attaché obstinément pendant toute la durée de la guerre. Après avoir fait feu des quatre pieds pour sauver l'ennemi du désastre, il montre maintenant que, suivant l'expression de Lysis dans la *Démocratie Nouvelle*, « il est de même avec les Allemands ».

Ceux-ci ne peuvent échapper aux conséquences de la défaite qu'en faisant éclater la révolution sociale chez les Alliés, qu'en organisant en France, en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis même, une anarchie semblable à celle qui règne en Russie et qui vient de gagner la Hongrie. La carte bolcheviste est la dernière du jeu des Allemands.

Notre parti socialiste unifié, en jouant cette carte, se révèle comme le partenaire des Allemands. Il se range au nombre de ceux qui trahissent. Attendez-vous, pour l'empêcher de nuire, qu'il soit trop tard? Claude BARCY.

## INFORMATIONS

### L'Entente a toutes satisfactions

L'affaire de Dantzig s'est réglée au mieux, le maréchal Foch, à la suite de la conférence de Spa, a eu toutes satisfactions.

La solution intervenue — et c'est le fait capital — reconnaît le droit indiscutable de l'Entente d'assurer le passage par Dantzig de l'armée Haller. Seulement, l'Entente peut, si elle le veut transférer ces forces par une voie ferrée allant du Rhin à la Vistule et dont le tracé est précisé par Stettin ou par Königsberg. C'est-à-dire que nous utilisons l'offre allemande, mais que nous obtenons la consécration de nos justes exigences.

Si l'on estime qu'il y a plus de commodités à user de la voie ferrée, on y recourra. En cas contraire, on opérera le débarquement à Dantzig.

L'Allemagne avait soulevé un autre point. Sachant que la Pologne revendique Dantzig comme son port naturel et que la Conférence a déjà abordé ce problème, elle voulait qu'on lui garantît tout de suite la possession de la ville. Mais on lui a fait remarquer qu'il était impossible d'anticiper sur le traité de paix et que seul ce traité pourrait régler le sort de Dantzig.

### La Bavière bolcheviste

Le régime des Soviets sera proclamé dans toute la Bavière. Des milliers de brochures de propagande bolcheviste ont été distribuées dans l'Allemagne du Sud. Toutefois les paysans se préparent en vue d'une intervention par les armes contre les bolcheviks de Munich.

### Pour protéger l'Assemblée nationale

La situation augmentant de gravité, le gouvernement a l'intention d'envoyer des troupes à Berlin pour protéger l'Assemblée nationale contre la population.

La tranquillité règne momentanément à Berlin, mais des événements sérieux sont attendus.

### En Hongrie

Dans les milieux les plus autorisés, le bruit court avec persistance que le gouvernement communiste de

Budapest aurait été renversé et remplacé au pouvoir, suivant les uns, par le parti socialiste, suivant les autres, par les partis bourgeois.

On assure également et de façon aussi sérieuse, que Bela Kun, promoteur du mouvement bolcheviste, aurait été assassiné.

### La République des Soviets

La République des conseils a été proclamée en Bavière. Les paysans bavarois s'apprent à résister par les armes aux bolcheviks de Munich.

### La réserve d'or des bolcheviks serait minime

Le secrétariat d'Etat au Trésor estime que la réserve d'or que détiennent actuellement le gouvernement bolchevik russe ne dépasse pas 150 millions de francs. On croit que les 125 millions appartenant à la Roumanie et saisis récemment à Moscou, ont été versés au gouvernement des Soviets par l'Allemagne.

### Les Bolcheviks marchent sur Odessa

L'armée bolchevik, renforcée par de nouveaux éléments, accentue chaque jour sa pression sur Odessa, dont l'évacuation par les Alliés est imminente. Les troupes se retirent vraisemblablement derrière le Dniester, afin de protéger la Bessarabie et la Roumanie.

D'autre part, comme il importe de garder la Crimée comme base et que Sébastopol doit être à l'abri de l'armée rouge, des travaux de défense de l'isthme de Pérékop sont entrepris par les Alliés.

### Les Bolcheviks en Galicie

De Budapest parvient la nouvelle que l'armée des Soviets russes approcherait des frontières de Galicie. Elle serait arrivée aux environs de Czernowitz et à 20 kilomètres environ de Tarnopol.

### A quand la Paix ?

Le rédacteur parlementaire du « Times » écrit:

« On a appris, pendant la nuit dernière que M. Lloyd George compte revenir à Londres à la fin de la semaine courante, et il espère pouvoir faire aux Communes, avant les fêtes de Pâques, une déclaration sur les préliminaires de la paix. »

### Le matériel américain d'Angleterre et de France

Le ministre des affaires économiques est rentré de Paris, où il a signé avec les Américains un contrat en vertu duquel le matériel qu'ils possèdent en Angleterre et en France sera mis à la disposition des Belges, en partie, et pour l'autre partie à la disposition de la France et des Roumains.

### Le relèvement des traitements de l'instruction publique

Le texte du projet de loi relatif au relèvement des traitements du personnel scientifique et enseignant du ministère de l'instruction publique sera distribué mardi prochain aux membres du Parlement. La réforme intéresse environ 150.000 fonctionnaires.

### Exploit d'aviateur

Le lieutenant Corting a traversé la Cordillère des Andes, à 6.000 mètres d'altitude.

### L'affaire Humbert-Lenoir-Desouches Septième audience

M. Henry Bonnet demande que M. Daudet qui attaque violemment Ladoux soit cité comme témoin. M. Mornet ne veut pas le citer, mais le défenseur de Ladoux pourra le faire.

L'incident vidé, il est procédé à l'interrogatoire. Lenoir déclare avoir remis 714 actions de 3.000 francs, mais le président lui fait observer qu'il avait reçu 10 millions.

Humbert raconte son entrevue avec Bolo, et dit qu'il signa un projet de convention avec lui pour l'achat du *Journal*. Le président fait remarquer à Humbert qu'il avait des soupçons sur Bolo car avant la signature du contrat, Leymarie lui

avait dit: « Bolo est un rasta. » Bolo partit en Amérique et il versa à la Banque Morgan une somme de un million au compte de Humbert puis peu après, un article élogieux parut dans le *Journal* sur le journaliste, agent boche Hearst.

Humbert déclare qu'il croyait pouvoir avoir confiance en Bolo qui comptait dans ses relations ministres, généraux, ambassadeurs et avait pour conseil le président Mornier.

## CHRONIQUE LOCALE

### PAQUETS DE BOUE

Sept audiences ont déjà eu lieu pour procéder à l'interrogatoire de Desouches, Lenoir, Charles Humbert et Ladoux, inculpés, les deux premiers d'intelligence avec l'ennemi, les deux autres, de commerce avec l'ennemi.

Il n'appartient à personne de préjuger de l'issue du procès: dans tous les cas, nous ne nous permettrons pas de le faire. Comme la plupart des lecteurs du compte-rendu des débats, nous ne voyons que des accusés qui tâchent le mieux possible de répondre aux questions qui leur sont posées et d'essayer de tirer leur épingle du jeu dans lequel ils sont si dangereusement engagés.

Mais quel sale monde que celui qui nous est révélé par les débats: groupe de politiciens, de financiers, d'agents d'affaires, tous assoiffés d'honneurs, pétris d'ambition, d'orgueil, chercheurs incessants de millions qui leur permettent d'assouvir leurs passions, d'écraser les adversaires, et de se hisser au premier rang.

On ne voit, chez ces tristes gens, aucune considération ni pour l'amitié, ni pour les services rendus, ni pour l'intérêt des faibles. L'argent, toujours l'argent. Et pour avoir cet argent, source des plaisirs, des honneurs, des grandes fréquentations avec les puissants du jour, tout ce monde se vautre dans les viles compromissions, dans les pires infamies. Ils sont 4 sur les bancs des accusés, devant le conseil de guerre: mais derrière eux, combien craignent d'aller les rejoindre.

On rejoindra des passe-ports à un Lenoir pour aller en Suisse chercher des millions boches: on refusait un sursis d'un mois au moment des emmenagements à un agriculteur auxiliaire, inoccupé dans un dépôt, dont les champs étaient en friche.

Ah! c'est que tout ce joli monde se connaissait bien: les diners fins, la poignée de main après laquelle le solliciteur laisse dans la main du sollicite le gros billet, tout cela c'était l'habitude!

Les grosses commandes de fournitures pour l'armée n'étaient pas faites à une multitude de commerçants, d'industriels intéressants dont le personnel restait inoccupé; elles étaient réservées à un intermédiaire qui, comme Humbert, et comme bien d'autres faisaient les affaires d'un consortium de riches fabricants.

Aujourd'hui, sur les bancs du conseil de guerre, les accusés se reprochent mutuellement leurs agissements, se jettent à la figure les épithètes de fourbe, de canaille, de traître. Chacun fait appel au témoignage de ceux qu'ils ont le mieux servi, le plus gorgé. Mais peut-être constateront-ils: « que d'ingrats nous avons nourris, entretenus! »

Ils auraient tort: ils ont vécu dans un monde où les scandales ne comptent pas, parce que les turpitudes sont monnaie courante. Là, ils savaient que chacun ne cherchait qu'à profiter de son voisin, à le rouler ensuite le plus proprement possible.

Pour eux, il n'y a ni malandrins, ni canailles, ni traîtres: il n'y a que des jouisseurs pour lesquels tout moyen d'arriver est bon. Et c'est si vrai, qu'à cette heure les amitiés qu'ils comptaient au temps de leur puissance, amitiés probablement chèrement payées, se sont évanouies, éclipsées évanouies d'avoir été mêlées à des tractations vilaines combinées dans de magnifiques salons, au cours de diners somptueux, de réceptions mondaines.

Que de paquets de boue à remuer la justice de France! L. B.



Citations à l'ordre de l'armée

M. le docteur Delon, médecin-major de deuxième classe, chef du service de santé du 7<sup>e</sup> d'infanterie, déjà titulaire de deux citations, vient d'être cité de nouveau à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Médecin modèle. A prodigué pendant quatre jours sous de violents bombardements ses soins éclairés aux soldats du régiment. Par sa façon judicieuse dont il a su assurer son service d'évacuation pendant huit jours de combats ininterrompus, où il a fait preuve d'un dévouement et d'une énergie exemplaires, a sûrement sauvé la vie à de nombreux blessés. »

Nous adressons à M. le docteur Delon nos plus vives félicitations.

Nous relevons la citation suivante à l'armée :

Baylin Jean-Charles-Bernard-Raphaël, aspirant (réserve) au 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; excellent chef de section, ayant une haute conception de son devoir. A brillamment entraîné ses hommes à l'assaut de positions fortement organisées et poursuivi l'ennemi en retraite, lui faisant des prisonniers et capturant une mitrailleuse. A été grièvement blessé au cours de l'action du 14 octobre 1918.

Citation

Notre compatriote le caporal Puech Antoine-Paul, du 7<sup>e</sup> d'infanterie, originaire de St-Céré, a été cité en ces termes :

« Caporal très courageux, a, malgré un déchargement de gaz délétères, pénétré des premiers dans un abri écrasé par des projectiles de gros calibre, pour y sauver des camarades ensevelis. »

Nos félicitations au courageux caporal.

Morts pour la France

Parmi les militaires morts pour la France, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes :

Le soldat Edouard Riols, de Gramat, décédé dans un hôpital d'Allemagne, des suites de blessures de guerre.

Arsène Vielcanet, de Lavitrelle-Bouaix, est mort à l'armée d'Orient dont il faisait partie.

Fernand Galy, de Camburat, classe 1916.

Nous saluons la mémoire de ces regrettés compatriotes et nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

Légion d'honneur

M. Deu Louis, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 17<sup>e</sup> légion de gendarmerie, médaillé militaire au titre de la réserve et de l'armée territoriale, est promu chevalier de la Légion d'honneur.

Voici la citation qui motive cette haute distinction :

A fait preuve, depuis le début de la mobilisation, de beaucoup de zèle et de dévouement, s'est fait remarquer notamment dans un poste frontière par son énergie et son activité.

Nos félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée au chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à la 17<sup>e</sup> légion Séguela Jean. Félicitations.

Gendarmerie

M. Boste, aspirant à la légion de Paris, lieutenant à titre temporaire au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé sous-lieutenant à la garde républicaine.

Promotion

M. Fusil, lieutenant au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est promu au grade de capitaine à titre définitif.

M. Gosteboc, aspirant au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est promu au grade de sous-lieutenant à titre temporaire.

Nos félicitations.

Mutation

M. Boucher, capitaine au 7<sup>e</sup> d'infanterie, passe au 15<sup>e</sup> d'infanterie (trésorier).

Lettre de félicitations

M. le Médecin principal, directeur du service de santé de la 17<sup>e</sup> légion, vient d'adresser la lettre suivante à notre confrère M. l'abbé Viguié, directeur de la Défense :

« Monsieur le Chanoine, « Monsieur le Médecin-Chef de la place de Cahors me signale le concours bienfaisant que vous avez bien voulu bien pen-

dant la guerre à l'œuvre du service de santé en apportant aux blessés les secours de votre ministère.

« Je tiens à vous exprimer les remerciements du Service de santé, ainsi que mes félicitations personnelles pour le dévouement incessant dont vous avez fait preuve dans l'intérêt de nos soldats, et pour le bel exemple de patriotisme que vous avez ainsi donné. »

Nos félicitations à M. l'abbé Viguié.

Pour les régions envahies

A la demande de la Société « Le Goutier aux Blessés », nous avons ouvert une souscription pour les victimes des régions envahies, de Douai en particulier.

Le total des sommes reçues a atteint 1.362 fr. selon les listes publiées ici même.

Nous avons remis hier à Mme Bouysson, trésorière de la Société, les dernières sommes encaissées.

Tabac, tu n'es qu'un mot !

Il paraît qu'on n'en fait plus... Fumeurs, priseurs, chiqueurs, vous pourriez chanter désormais comme Faust :

Maudites, soyez-vous, ô voluptés humaines !

C'est cela, maudissez les voluptés puisqu'elles vous sont inaccessibles.

Mais de vos malédictions peu sereines, il faut que M. Qui-de-Droit ait sa part, sa large part.

Consuez M. Qui-de-Droit ! Consuez et sans merci.

Si gros que soit le scandale que vous ferez en criant, il sera moindre que le sien qui vous prive sans déceance...

De vos plaintes aura-t-il cure ? Si l'avenir ressemble au passé, M. Qui-de-Droit, perdu dans l'extase et le nuage de son exquis maryland tenu en réserve, ou pétulant comme Napoléon, fera, demain, après-demain et jours suivants ce qu'il fit hier, avant-hier, toujours. Il se bouchera les oreilles et nous laissera crier.

Cahors, ta principale vertu c'est la patience !

LA FRIGO

En présence de la fluence considérable qui se presse, chaque jour, pour l'achat de la viande frigorifiée, une boucherie a été reconnue insuffisante.

Une autre boucherie sera ouverte très prochainement, ce sera la boucherie Layet, rue Nationale.

C'est la solution qui s'imposait. On ne pouvait, décemment, souffrir que des centaines de ménagères, fussent exposées, devant la porte d'un magasin, aux intempéries, pour attendre leur tour d'être servies.

Un très grand nombre devaient perdre toute leur matinée pour pénétrer dans la boucherie, où lorsqu'elles arrivaient, elles ne trouvaient que ce que les premiers servis n'avaient pas voulu.

Toutefois, il faut reconnaître que le service était assuré avec diligence et loyaute par le personnel. Mais devant l'affluence des acheteurs, le personnel était débordé.

L'ouverture d'une seconde boucherie supprimera tous ces inconvénients si désagréables et pour le personnel et pour les acheteurs.

Faciliter la vente, permettre aux acheteurs de s'approvisionner sans être obligés de stationner sur place et sans se faire bousculer par les derniers qui arrivent et qui sont, naturellement, les plus pressés, voilà ce qui s'impose en raison du succès obtenu par la frigo à Cahors.

Au sujet de la vente de la viande de frigo, plusieurs observations nous sont adressées par des consommateurs. Ceux-ci se plaignent de ce que les maîtres d'hôtel, les établissements soient servis les premiers, car de cette façon, les meilleurs morceaux sont pour eux.

Il est certain que les hôtels, les établissements sont tenus d'assurer l'alimentation de nombreuses personnes et qu'ils doivent faire leur provision de bonne heure. Mais la frigo, réplique-t-on, n'est-elle pas pour le public, pour les familles qui n'ont pas les moyens de s'alimenter chez les bouchers ? Est-ce que le prix de pension, des repas, dans les hôtels, les établissements, prix augmentés en raison de la cherté des denrées alimentaires, subissent une baisse ? Ce-

Et pourtant il fallait étouffer cette voix, ne point discuter, ne pas répondre. Ces gardiens pouvaient-ils juger pouvaient-ils comprendre ?

Rambert devait attendre l'interrogatoire. Ah ! mais, alors, comme il plaiderait sa cause devant le juge ! Cette fois, il était certain d'être assez éloquent pour montrer, pour faire toucher la vérité au juge.

Noël Rambert fut interrogé le jour même par M. Dubois des Aubrays, juge d'instruction. Un homme souriant à figure saine, l'œil brillant, la dent blanche, et qui voyait imperturbablement un coupable dans chaque prévenu.

L'habitude des coquins lui faisait apercevoir des monstruosité partout, absolument comme les médecins aliénistes prennent pour fous les gens les plus sensés à force de côtoyer et de fréquenter les maniaques. M. Dubois des Aubrays était d'ailleurs un aimable misanthrope. Il égayait son existence de juge par la confection de petits verselets de neuf pieds, qui emboîtaient le pas, derrière les contes en vers de Voltaire. M. Dubois passait ainsi d'un dossier criminel à une historiette rimée et on n'eût jamais deviné, à lire les recueils anecdotiques qui avaient paru ou plutôt disparu sous son nom, que le poète des Gerbes à Eglé et des Epigrammes et Boutons de rose, passait sa vie à envoyer des gens s'asseoir sur les bancs de la cour d'assises.

L'opinion de M. Dubois des Au-

pendant, une économie de 40 0/0 au moins est réalisée sur le prix de la viande.

Les observations de nos correspondants sont justes : mais, d'autre part, s'il y a assez de viande frigorifiée à vendre, et puisque deux boucheries seront ouvertes, on peut bien admettre, tout le monde a s'en procurer.

L. B.

Compatriote

Notre compatriote, M. Laborie, sous-préfet interimaire de Murat, est nommé Conseiller de préfecture de Saône-et-Loire.

Nos félicitations.

Le 7<sup>e</sup> de ligne

Notre brave régiment caducien bivouaque encore aux environs de Paris. Les journaux annonçaient, jeudi dernier, que les obsèques de M. Paul Beauregard, député de la Seine, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit, avaient été célébrées la veille, en l'église N.-D. d'Auteuil et que les honneurs militaires avaient été rendus au défunt par le 7<sup>e</sup> de ligne, avec drapeau et musique.

Fermeture des charcuteries

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, que les charcutiers de Cahors avaient décidé, en raison de la hausse constante sur le prix des porcs, de cesser la vente de charcuterie. Voici la lettre qu'ils ont adressée à M. le Maire de Cahors pour l'informer de cette décision :

Monsieur le Maire, Nous avons l'honneur de vous annoncer, que les charcutiers soussignés ont décidé, d'un commun accord, de suspendre la vente du porc à la date du 10 avril courant.

Cette décision a été prise pour tâcher de faire diminuer le prix du cheptel.

Si toutefois vous pouviez vous approvisionner en viande de porc congelée, les charcutiers soussignés seraient heureux de recevoir chacun sa quote-part.

Veillez agréer, etc.

Suivent les signatures.

Société de pisciculture du Lot Les membres de la Société de Pisciculture de Cahors sont priés d'assister à l'Assemblée générale, qui aura lieu le samedi 12 avril, à l'Hôtel de Ville.

Infanticide

Les interrogatoires des inculpées, Ida Bès et sa mère de Limogne, dont nous avons annoncé l'arrestation sous l'inculpation d'infanticide continuent en présence de leur défenseur M<sup>r</sup> François Besse.

La mère proteste de son innocence et la fille reconnaît les faits et dit qu'elle a agi dans un moment de désespoir.

Il court encore !

Contrairement au bruit qui circulait dimanche en ville, le voleur des 37.000 francs au préjudice de la maison Dubernet et Païta n'a pas été arrêté. Il court encore.

Foot-ball Rugby

Le grand match de foot-ball rugby annoncé pour le dimanche 30 mars, et qui n'avait pu avoir lieu à cause du mauvais temps, s'est déroulé dimanche 6 avril entre l'équipe Quercynoise (lycée Gambetta) et l'équipe des Poilus (ex-Staté caducrien). L'équipe Quercynoise a battu l'équipe des Poilus par 3 points (1 essai) à 0.

Accident d'auto

Un chauffeur pilotant une forte machine suivait la route de Toulouse et rentrait à Cahors, quand, arrivé au contour accentué que suit cette route au faubourg Saint-Georges, le conducteur, ignorant sans doute l'état des lieux, et marchant à toute vitesse, est venu heurter violemment le trottoir longeant l'immeuble de M. Maurès, qu'il a suivi sur une distance de dix mètres environ, et est venu s'échouer devant la bonnagerie Conte, non sans avoir brisé la roue avant et la roue arrière du côté gauche de sa machine. Le chauffeur n'a pas eu de mal.

Situation des cultures

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation des cultures au 1<sup>er</sup> mars 1919 dans le Lot :

Blé d'hiver, méteil, seigle, orge d'hiver, avoine d'hiver : état des cultures : assez bon.

Situation agricole

Voici les renseignements suivants sur la situation agricole au 1<sup>er</sup> avril 1919, du département :

Particulièrement pluvieux, le mois de mars a été défavorable aux plantes en terres ; les céréales d'hiver souffrent d'un excès d'humidité ; les herbes adventives continuent à se développer.

Les travaux agricoles ont été à peu près impossibles à exécuter ; les semailles de printemps (blés et avoines) ne sont pas terminés ; si les conditions atmosphériques ne changent pas bientôt les superficies ensemencées seront réduites.

La floraison des amandiers, abricotiers et pêchers précoces a été compromise par l'abaissement de température des 15, 16, 17 et 18 mars.

Ecole spéciale militaire

Concours d'admission en 1919

Le concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire aura lieu le lundi 2 juin prochain.

Les candidats n'ont pas incorporés devront se faire inscrire, à la Préfecture du département dans lequel ils font leurs études, avant le 25 avril 1919.

Les candidats présents sous les drapeaux au moment de l'inscription, doivent se faire inscrire par les soins de l'autorité militaire.

La nomenclature des pièces à produire à l'appui de la demande d'inscription, ainsi que le programme des connaissances exigées figurent au Journal officiel du 26 mars où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les demandes de bourse ne devront être établies qu'en faveur des candidats reconnus admissibles à l'examen oral et parvenus à la Préfecture du département domicile des candidats, avant le 31 juillet prochain.

Accident

Lundi soir, a été transporté à l'hôpital-mixte de Cahors, M. Gourpif Frédéric, âgé de 68 ans, qui avait été victime d'un accident de travail.

Dans la journée, occupé à la scierie mécanique de Frayssinet-le-Gélat, au cours de son travail, il a été pris par la scie qui lui a sectionné la main gauche.

L'état de la victime est aussi satisfaisant que possible.

Un peu d'humour

Un chasseur, fusil en bandouillière, chiens couplés en laisse, vêtu à la dernière mode, passe devant un asile d'aliénés. De la grille, un fou l'interpelle :

— C'est à vous ces deux chiens ? — Oui.

— Combien vous ont ils coûté ? — Trois cents francs.

— Et ce beau fusil, combien l'avez-vous payé ?

— Une jolie somme ; huit cents.

— Et cet admirable costume ? — Deux cents.

— Bigre !... Mais qu'avez-vous donc dans votre carmier ?

— Un lapin.

— Pauvre homme !... Sauvez-vous bien vite. Jamais notre Directeur ne vous laisserait partir s'il apprenait que vous avez dépensé 1.300 francs pour tuer un unique lapin !...

Albas

Rectification. — Dans notre communiqué du 2 avril nous avons commis une involontaire erreur que nous tenons à réparer.

M. Foissac, instituteur adjoint, a été nommé président de l'Amicale des démobilisés.

MM. Baldy et Delrieu ont été désignés comme vice-présidents.

Saint-Félix

Nous recevons avec prière d'insérer :

« La mairie de St-Félix a reçu ces jours derniers, ainsi que les communes voisines, un paquet d'imprimés, relatifs au service de la vaccination. Bien entendu les trois quarts de ces imprimés grand format sont absolument inutiles ; ils n'ont rejointe inutilisés ceux des années précédentes.

« C'est d'autant plus qu'il y a deux ans, que le service de la vaccination n'a pas été assuré dans la commune de St-Félix. Les réclamations des familles transmises par la municipalité sont restées vaines. « Nous appelons là-dessus l'attention

bienveillante de M. le Préfet du Lot, qui voudra bien nous donner satisfaction, sans trop tarder. »

Un groupe de mères de famille.

Bagnac

Foire. — La foire du 3 avril, quoique moins importante que la précédente, a vu beaucoup de transactions et à des cours toujours très élevés, sauf sur les bêtes à cornes où les cours, depuis une quinzaine de jours, ont baissé de 500 à 800 francs par paire.

Bœufs de travail, de 2.500 à 4.000 fr. ; vaches laitières de 1.500 à 2.500 fr. ; taureaux, de 1.500 à 2.400 fr. ; bœuf de boucherie, de 4,50 à 5 fr. le kilo ; moutons, de 80 à 150 fr. la pièce ; porcs gras, peu nombreux, de 280 à 310 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 100 à 200 fr. la pièce.

Au marché : Volailles, 4 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 25 ; beurre, 7 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 3 fr. 50 la douzaine ; pigeons, 6 fr. la paire.

Vénerds ! — Au tirage de la loterie départementale pour les œuvres de guerre, sur 500 billets placés à Bagnac, trois ont eu la chance de sortir avec des bons de 20 francs. Ce sont les numéros 768 et 933, série 24, et 459, série 25. Ils ont été gagnés par Mmes Brugel et Pellet, et M. Jean Lacombe.

CARBURE CALCIUM

150 0/0 kg. franco toutes gares.

Hénault, Libourne (Gironde).

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

EN ALLEMAGNE

L'agitation en Bavière De Zurich : D'après le Muenchen Augsburgur la ligue des Paysans s'opposera à la constitution de la République de Conseils en Bavière et en Franconie.

Le mouvement se propage De Berne : A Berlin on craint que le mouvement ne se propage de Bavière en Prusse. Le bruit court qu'un nouveau coup de force spartakiste était projeté pour aujourd'hui ou demain chez les bolchevistes qui se tiennent de préférence dans les villes voisines de Berlin où sont signalées les arrivées de nombreuses personnes suspectes.

La lutte n'est pas finie De Copenhague : Le nouveau congrès des Soviets qui aura lieu à Berlin, ces jours-ci, aura une grande importance, étant donné que la décision prise sera le signal de la lutte finale entre les socialistes modérés et les extrémistes.

L'agitation en Autriche De Berne : La proclamation de la République des Soviets devient de plus en plus probable à Vienne. Le prolétariat a été averti de se tenir prêt.

La Hongrie a promis de nourrir Vienne si le Bolchevisme y est installé.

Les bolchevistes à l'aide De Zurich : De nombreux communistes hongrois sont arrivés à Vienne.

De Zurich : Des agitateurs bolchevistes revenant de Russie ont tenté de faire sauter le pont de chemin de fer de Semlin. Il y a eu de nombreuses arrestations.

EN RUSSIE Doux pays !

De Copenhague : Lénine a prononcé un discours où il envisage la nécessité de prendre des mesures pour forcer les intellectuels et les spécialistes à travailler au profit de la république communiste. Les directeurs des entreprises, ingénieurs, etc., ont reçu en sous-main des traitements considérables avec promesse d'invulnérabilité s'ils marchent. En cas de refus ils seront incarcérés.

Gorky, qui dispose de 10 millions de roubles pour une entreprise de librairie, exploite la misère de ses confrères.

Les cheminots feraient grève

De Copenhague : Le comité de l'organisation des cheminots a remis au gouvernement bolcheviste un ultimatum exigeant que la ration de pain, accordée aux cheminots, soit la même que celle accordée aux gardes-rouges. Le gouvernement a prétexté l'impossibilité. On s'attend à la grève.

Le ravitaillement ennemi De Zurich : Selon le ministre Hoover, l'Entente a demandé aux Etats de l'ancienne monarchie Dabnubienne de mettre à la disposition des Alliés du matériel roulant sous prétexte de faciliter le ravitaillement.

La crainte du bolchevisme D'Amsterdam : En raison de la tentative bolcheviste de faire passer en Hollande une brochure de propagande, tous les étrangers sont fouillés à Zevenar.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur CUBAYNES Emile, ex-officier marinier, en retraite ; Mademoiselle CUBAYNES Camille ; Madame RICOR-DEAU ; Madame GRAS ; Monsieur PLANTADE et sa famille ; Madame veuve DE DANIC, née JOSSILIN, et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Baptiste CUBAYNES ancien forgeron

leur père, beau-père, oncle et cousin, décédé à Cahors, à l'âge de 85 ans et les prie d'assister à ses obsèques qui seront célébrées le mercredi 9 avril à 3 heures 3/4 en l'Eglise Notre-Dame de St-Georges.

Réunion place de la Mer, Saint-Georges.

L. PLAGÈS

Chirurgien-Dentiste Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Lyon 91, Boulevard Gambetta, Cahors

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'étant démobilisé, il reprendra ses consultations tous les jours : de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures (vendredi excepté).

HALLS de l'ALIMENTATION

Maison d'Importation : LE HAVRE, MARSEILLE, BORDEAUX Vente directe au Consommateur de tous Produits Alimentaires

DEMANDER PRIX COURANT 50 bis, Rue de la Bourse, LE HAVRE

HUILES de toutes provenances Spécialité d'Huiles d'olives de Provence.

SAVONS cuits, supérieurs Représentants demandés. PONGE, à Salon (Bouches-du-Rhône)

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison Eurot V. 10, Nantes.

MESDAMES, DES HUILES, SAVONS ET CAFÉS PRESQUE AUX PRIX D'AUTREFOIS

Bidon postal 10 lit. Huile d'Olive Supérieure... 56 fr. Huile de Table douce... 54 fr. Huile Comestible blanche... 50 fr.

Savon blanc 72 0/0 huile... 36 fr. — 60 — 34 fr. — 40 — 25 fr. Savon blanc mixte... 20 fr.

Copeaux Savons pour lessives, le sac 10 kil. 19 fr. Postal 2k. 1/2 net Café vert Supérieur... 16 fr. 50 Café torréfié... 20 fr. 25

Envoi franco contre remboursement. Prix spéciaux par grandes quantités. Adresser commandes Société Provisions Economiques, SALON-B.-d.-R.)

Grande Pharmacie de la Croix Rouge En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE De l'Académie Française

PREMIÈRE PARTIE

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE

— Oh ! vous, si j'ai un conseil à vous donner, répondit à Rambert un homme coiffé d'une casquette de cuir rouge et vêtu d'un uniforme de drap gros vert à boutons d'acier, — un gardien, sans doute, — c'est de quitter ce ton-là et de ne pas faire le malin !

Ce qui irritait Noël, c'est l'impudence dans laquelle il se trouvait de répondre à tous ceux qui l'interrogeaient, le soupçonnant qu'il n'insultait. Il se sentait affaibli, atteint, écrasé par cette accusation qui lui enlevait son titre naturel, le jetait hors du droit commun, et de brave homme qu'il était la veille, d'homme libre dont on eût accepté le serment, faisait de lui ce qu'on appelle un prévenu. La prévention, ce premier degré de l'accusation ! Son être tout entier protestait, criait son innocence.

Et pourtant il fallait étouffer cette voix, ne point discuter, ne pas répondre. Ces gardiens pouvaient-ils juger pouvaient-ils comprendre ?

Rambert devait attendre l'interrogatoire. Ah